

**République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT**

~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 9 mars 2009**  
~~~~~

**DEMANDES DE FINANCEMENTS - PARC D'ACTIVITES LA GARRIGUE
EXTENSION ET REQUALIFICATION COMMUNE DE SAINT ANDRE DE SANGONIS**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 9 mars 2009, à Gignac au siège de la Communauté de communes, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Étaient présents ou représentés : BONNAFOUS Claude, VAN-RUYSKENVELDE Jean-Pierre, VENTURE Jean-Pierre, TREMOULET Bernard, SAINTPIERRE Michel, BARRAL Hélène, JOVER Jean-Marcel, DEJEAN Anne-Marie, SIDERIS André, POUJOL Robert, CABELLO Gérard, CORBEAU Eric, DURET Jean-Pierre, CARCELLER Claude, JEREZ Bernard, CADARS Cyrille, VAILHE-SIBERTIN BLANC Marie-Agnès, VILLARET Louis, YVANEZ André, DONNADIEU Jacques, PEYRAUD Xavier, DOUYSSSET Bernard, PECHIN Jean-Pierre, GABAUDAAN Jean-Pierre, COUSTOL Michel, CAUMEL Bernard, SIEGEL Robert, RUIZ Jean-François, LAMONT Didier, CONSTANT Agnès, GALVEZ Fabienne, BERTOLINI Jean-Pierre, GASTAN François, GALABRUN Jacky, CABLAT David, CONTRERAS Sylvie, BRENIER Mireille

Absents ou excusés : PALOC Eric, REQUIRAND Daniel, Caroline COMBES, DELONCA Hélène, BEDES Marie-Claude, LASSALVY Christian, PIERRUGUES Georges, CADILHAC Jean-François, MARC Jean-Claude, DEJEAN Maurice, HENRY Marc, GREZES Frédéric,

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,
Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,
Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint,

DECIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **d'approuver** les projets de plans de financements relatifs à ces deux opérations de requalification et d'extension conformément aux tableaux suivants

Communauté de Communes Vallée de l'Hérault					
Plan de financement Requalification ZAE La Garrigue - Saint André de Sangonis					
DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT (HT)	TAUX	FINANCEURS	MONTANT (HT)	TAUX
Requalification	1 770 000,00 €	100%	CG34 - Contrat de territoire 2007 (prorata)	16 125,00 €	1%
			CG34 - Contrat de territoire 2009	442 500,00 €	25%
			Conseil régional LR	442 500,00 €	25%
			PART FINANCEURS	901 125,00 €	51%
			PART CCVH	868 875,00 €	49%
TOTAL HT	1 770 000,00 €	100%	TOTAL HT	1 770 000,00 €	100%
TOTAL TTC	2 116 920,00 €		TOTAL TTC	2 116 920,00 €	



**Plan de financement
Extension ZAE La Garrigue - Saint André de Sangonis**

DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT (HT)	TAUX	FINANCEURS	MONTANT (HT)	TAUX
Extension	6 484 000,00 €		Vente parcelles (50 €/m ²)	3 728 650,00 €	
Deficit Zone	2 755 350,00 €		CG34 - Contrat de territoire 2007 (prorata)	58 875,00 €	2%
			CG34 - Contrat de territoire 2009	147 500,00 €	5%
			CG34 - Contrat de territoire 2010	339 956,82 €	12%
			Conseil régional LR	721 326,86 €	26%
			PART FINANCEURS	1 267 658,68 €	46%
			PART CCVH	1 487 691,32 €	54%
TOTAL HT	2 755 350,00 €	100%	TOTAL HT	2 755 350,00 €	100%
TOTAL TTC	3 295 398,60 €		TOTAL TTC	3 295 398,60 €	

- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter les subventions nécessaires auprès des partenaires financiers, pour un montant maximum correspondant à 80% des dépenses
- **d'autoriser** Monsieur le Président à modifier, si besoin, les plans de financement
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 161 le
Publication le
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

